

CARE PROPERTY INVEST

Société anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge

Siège social: Horstebaan 3, 2900 Schoten

Numéro d'entreprise 0456.378.070 (RPM Anvers)
(La « Société »)

PUBLICATION DES DECISIONS DE L'AGE II DU 15 JUIN 2020.

Schoten, la Belgique – 15 juin 2020

Care Property Invest annonce par la présente que lors de la deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le 15 juin 2020, les décisions suivantes ont été prises :

1. la proposition visant à renouveler et à étendre l'autorisation du conseil d'administration en ce qui concerne le capital autorisé : ***non adoptée***.
2. la proposition visant à renouveler l'autorisation accordée au conseil d'administration d'acquérir et de mettre en gage des actions propre jusqu'à un maximum de dix pour cent (10 %) du nombre total d'actions émises : ***adoptée***.
3. la proposition d'autoriser le conseil d'administration à acquérir, mettre en gage et aliéner des actions propres en cas de dommage grave imminant : ***non adoptée***.
4. la proposition visant à supprimer la possibilité de déléguer la gestion opérationnelle à un comité de direction et à introduire la possibilité de déléguer la gestion journalière à un collège de gestion journalière : ***adoptée***.
5. la proposition d'autorisation statutaire de paiement de dividendes intérimaires : ***adoptée***.
6. la proposition de modifier les statuts afin de les aligner avec le Code des Sociétés et des Associations et d'autres modifications législatives récentes, en tenant compte des caractéristiques existantes, sans modifier l'objet de la Société: ***adoptée***.

Lors de cette assemblée générale extraordinaire, Care Property Invest a adapté ses statuts au nouveau du Code des Sociétés et Associations, en optant pour une structure de direction unitaire avec une délégation de la gestion journalière à un collège de gestion journalière.

Care Property Invest conservera également son capital autorisé actuel, tel qu'approuvé par l'assemblée générale du 16 mai 2018, qui s'élève actuellement à 101 144 879,33 € (soit environ 79 % du capital social de la Société).

Lors de cette deuxième assemblée générale extraordinaire, 3 486 226 actions étaient représentées, soit 16,11 % du nombre total d'actions.

Care Property Invest annonce également que les nouveaux mandats suivants pour une période de quatre ans ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 27 mai 2020 et par le FSMA le 2 juin 2020 :

- Mme Valérie Jonkers en tant qu'administratrice exécutive ;
- M. Filip Van Zeebroeck en tant qu'administrateur exécutif ;
- Mme Ingrid Ceusters-Luyten en tant qu'administratrice indépendante non exécutive ; et
- M. Michel Van Geyte en tant qu'administrateur indépendant non exécutif.

Lors de l'assemblée générale ordinaire, 2 264 422 actions étaient représentées, soit 10,46 % du nombre total d'actions.

Care Property Invest est convaincu que les connaissances et la diversité au sein de son conseil d'administration seront renforcées par ces nouvelles nominations et souhaite la bienvenue à ses nouveaux administrateurs.

Tous les documents relatifs à ces assemblées générales peuvent être consultés sur le site web de la Société, www.carepropertyinvest.be.

Construire dans
le domaine des soins
en toute confiance.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce document contient des informations prospectives qui présentent des risques et des incertitudes, y compris les déclarations concernant les plans, objectifs, attentes et intentions de Care Property Invest. Les lecteurs sont avertis que de telles déclarations prospectives comprennent des risques connus et inconnus et sont soumises à des incertitudes d'entreprise, économiques et concurrentielles, que Care Property Invest ne saurait contrôler. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes venait à se concrétiser ou si des hypothèses de base s'avéraient être incorrectes, les résultats réels pourraient différer fortement des résultats anticipés, attendus, estimés ou extrapolés. Care Property Invest n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de ces prévisions.

Pour toute information complémentaire



Filip Van Zeebroeck

CFO – - Membre du collège de gestion journalière

filip.vanzeebroeck@carepropertyinvest.be

T +32 3 222 94 94 - F +32 3 222 94 95 - M +32 494 91 10 93

Horstebaan 3, 2900 Schoten

info@carepropertyinvest.be

www.carepropertyinvest.be

Peter Van Heukelom

CEO – - Membre du collège de gestion journalière

peter.vanheukelom@carepropertyinvest.be

T +32 3 222 94 94 - F +32 3 222 94 95 - M +32 459 59 82 67

Horstebaan 3

2900 Schoten

info@carepropertyinvest.be

www.carepropertyinvest.be

À propos de Care Property Invest

Care Property Invest NV est une Société immobilière réglementée publique (SIR publique) de droit belge. Réposant sur une organisation solide, Care Property Invest aide les prestataires de soins à réaliser leurs projets en offrant de l'immobilier qualitatif et socialement responsable, sur mesure de l'utilisateur final. Pour ses actionnaires, elle cherche d'obtenir un rendement stable à long terme.

Cette année, l'action Care Property Invest célèbre son **24ème anniversaire sur Euronext Bruxelles**. L'action est cotée sous la dénomination **CPINV** et le **Code ISIN** suivant: **BE0974273055**. Depuis décembre 2016, l'action est une composante de l'**indice Belgium BEL Mid** et la Société est devenue un membre de l'**EPRA**. En septembre 2019, Care Property Invest a reçu son **troisième EPRA BPR Gold Award**. A compter du 1er novembre 2019, l'action fait partie de l'indice **Euronext Next 150**.